

## Bonne récolte de médailles pour les vins de Sainte Victoire

**TRETS** L'association de vignerons a fait un point d'étape dans la saison

Une qualité extraordinaire du millésime et surtout l'homogénéité de nos vins, ont fait que suite à la dégustation annuelle ayant lieu avant le concours général agricole (CGA), nous sommes partis confiants". C'est par ces mots qu'Olivier Sumeire président de l'association de vignerons de la Sainte Victoire depuis 8 ans, réunissant 31 adhérents (27 caves particulières et 4 caves coopératives de 319 coopérateurs associés), entamait son discours de présentation des vins médaillés au concours. "Ce concours général reconnu pour son impartialité domine tous les autres de la tête et des épaules, voilà pourquoi nous lui accordons une place toute particulière", poursuit-il.

Cette année encore le succès ne s'est pas démenti, ce sont 48 médailles, dont 21 en or, 23 en argent, 4 en bronze ainsi qu'un prix d'excellence pour le Domaine des diables à Puylobier, soit 20 caves et domaines qui ont été récompensés. Un niveau jamais atteint jusqu' alors. "J'en suis très fier pour nous tous, car c'est le fruit d'un travail collectif. Cela dit entre le plus faible et le meilleur d'entre nous, il y a juste un trait de crayon.

Ma satisfaction est surtout là, car il faut voir beaucoup plus loin que ce concours, notre



Olivier Sumeire entouré de membres du conseil d'administration s'est félicité de l'engagement de tous les récoltants.

/PHOTO I.L.

force est de ne pas voir des vignerons, des coopérateurs, qui soient décrochés derrière les autres. Une grande appellation ce n'est pas une appellation où l'on a une ou deux locomotives et une armée de wagons à la peine, mais une appellation où l'on retrouve une typicité, une qualité, et où que l'on soit dans le monde quand on le déguste,

on est sûr d'être toujours content". Il remercia en ce sens tous les opérateurs pour les efforts consentis. Avant de terminer : "je reste convaincu que quand on aura une vue synthétique, convergente et que nous serons unis au sein de notre association, rien ne pourra nous arrêter. On tutoie aujourd'hui les 30000 hl de vin,

l'objectif étant de les valoriser intelligemment et de continuer à progresser, voilà notre feuille de route".

I.L.

Présentation du nouveau millésime lundi 18 juin au palais du Pharo à Marseille ; 17<sup>e</sup> édition du Rallye découverte le 20 octobre.  
[www.vins-sainte-victoire.com](http://www.vins-sainte-victoire.com)

### L'HISTOIRE

## La mention "terroir" porte ses fruits

Au début des années 90 l'idée de faire reconnaître les spécificités du terroir de la Sainte Victoire a germé. Après un long travail effectué par l'association, une procédure de hiérarchisation a été mise en place, en collaboration avec le syndicat des vins Côtes de Provence et l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine).

La première dénomination de terroir des Côtes de Provence, "les Côtes de Provence Sainte Victoire" ont été officiellement reconnus par décret au journal officiel en février 2005 pour les rouges et les rosés. Elle valorise ainsi, au sein des Côtes de Provence, un terroir particulièrement propice à l'élaboration de grands vins de par son ensoleillement, la nature de ses sols pauvres mais bien drainés, la présence d'un vent sec.

Les vignerons respectant une démarche qualita-

tive stricte comme la sélection des meilleures parcelles, un encépagement adapté, des rendements limités, un élevage obligatoire pour les rouges, les vins de la Sainte Victoire n'ont cessé de gagner en qualité et visibilité. Le chemin parcouru depuis est auréolé de multiples récompenses nationales et internationales. "Il y a dix ans de ça, on nous laissait croire que la dénomination de terroir allait affaiblir l'appellation côte de Provence, ça n'a pas été le cas" ajoute Olivier Sumeire lui-même propriétaire de château Coussin à Trets. "Bien au contraire, les dénominations de terroir sont un facteur de renforcement pour l'appellation côte de Provence, dans le sens où elles aident à légitimer le rattachement de l'appellation Côte de Provence à ses terroirs", affirme un consultant spécialisé.

### LA SITUATION

Le terroir correspondant à l'appellation "Côtes de Provence Sainte Victoire" c'est un encépagement constitué à 80% de grenache, syrah et cinsault, le cabernet sauvignon pouvant venir compléter la structure des vins rouges.

L'assemblage de ces cépages donnant des vins rosés équilibrés, complexes et élégants d'une belle finesse avec de la longueur et de la persistance aromatique. Les rouges sont friands, généreux, et charpentés.